



## ÉLECTIONS TPE

### Personnel des Avocats, avocats salariés

#### TRÈS PETITES ENTREPRISES

VOUS TRAVAILLEZ DANS UNE ETUDE DE MOINS DE 11 SALAIRES,  
C'EST VOUS QUI ALLEZ CHOISIR LE SYNDICAT QUI VOUS DEFEND !  
ENTRE LE 30 DECEMBRE 2016 ET LE 13 JANVIER 2017, VOTEZ CFDT !



[SALARIES-DES-AVOCATS-  
ET-AVOCATS-  
COLLABORATEURS.FR](http://SALARIES-DES-AVOCATS-ET-AVOCATS-COLLABORATEURS.FR)

**INFOS-FLASH n° 12 Bis**  
**23 décembre 2016**

## L'ENADEP, qu'en est-il réellement ?

Il y a ceux qui œuvrent efficacement pendant que d'autres n'hésitent pas à essayer de détruire, ne vous y trompez pas !

La désinformation diffusée sur l'E.N.A.D.E.P. par le S.P.A.A.C.CFE.CGC, syndicat poursuivi par sa propre confédération qui lui reproche d'usurper la représentativité C.G.C. et a obtenu à ce titre sa condamnation par la Cour de Cassation.

Ce syndicat, qui en plus avait propulsé sa Présidente de l'époque à la gouvernance de votre Caisse de retraite C.R.E.P.A.. Elle y avait pratiqué une gestion dénoncée par la C.F.D.T. et par l'autorité de contrôle (ACPR) suite à de multiples et lucratifs contrats au bénéfice de sa famille directe.

Poursuivie en révocation par les membres du Conseil d'administration de la Caisse, elle préféra démissionner. Le S.P.A.A.C.CFE.CGC, nullement repentant, inspire encore au dénigrement visant à la déstabilisation des institutions profitables à la profession. En effet, le S.P.A.A.C.CFE.CGC continue, dans le cadre des élections TPE, sa salve de calomnies envoyées contre les syndicats et particulièrement contre la C.F.D.T. concernant l'heureuse évolution de votre école de formation E.N.A.D.E.P. dont la qualité et le bénéfice professionnel sont unanimement reconnus.

Calomnie éhontée puisque l'accusation de détourner "les fonds des salariés" ne peut exister dans la mesure où aucun salarié ne cotise pour la formation qui lui est proposée.

Calomnie, l'autre accusation de détourner les fonds de l'O.P.C.A. ou de détourner les formations qu'elle a réalisées par la création de sa filiale dédiée aux possibilités d'intervention prévue par la Loi hors publics relevant de l'O.P.C.A.. Bien au contraire, le contrôle total de sa filiale par l'E.N.A.D.E.P. garantit l'impossibilité de toute évasion du potentiel acquis, tout comme la déclinaison de l'activité sur deux structures, qui elle, certifie la rigueur de gestion des fonds O.P.C.A. pour les personnels dédiés.

La C.F.D.T., contrairement à de tels déstabilisateurs, œuvre tous les jours efficacement à la pointe de la défense de vos intérêts au sein des commissions de négociation et des conseils de gestion paritaires liés à votre convention collective dont elle défend âprement l'honnête gestion et l'évolution conforme au meilleur intérêt des salariés des cabinets d'Avocats.



[/cfdt.services.fr](https://www.facebook.com/cfdt.services.fr)



[@CFDTservices](https://twitter.com/CFDTservices)

## La CFDT vous défend, VOTEZ CFDT !

[PETITES ENTREPRISES.CFDT.FR](http://PETITES ENTREPRISES.CFDT.FR)